

Assemblée générale du jeudi 25 mai 2017

LE FONDS DES VUILLE



Présidence de M. Sylvin Vuille, président.

A 15 heures, l'assemblée ordinaire de l'Ascension est déclarée ouverte par son président. Il souhaite la bienvenue dans leur commune d'origine aux membres ainsi qu'aux personnes les accompagnant et propose l'ordre du jour.

1. Lecture du procès-verbal
2. Appel
3. Inscription de nouveaux membres
4. Contre-appel
5. Nomination du comité
6. Reddition des comptes
7. Rapport des vérificateurs
8. Divers
9. Répartition

De plus, le président signale que le comité convie les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié suite à l'assemblée. Divers documents d'archives sont également exposés.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Point 1: Lecture du procès-verbal, le président donne la parole au secrétaire. Le PV est accepté sans réclamation.

Point 2: Appel, 41 présents.

Point 3: Inscription des nouveaux membres, 4 personnes s'approchent du comité pour se faire inscrire sur la liste d'appel. 3 inscriptions sont valables.

Point 4: Contre-appel. Le président exprime notre sympathie aux familles qui ont passé par le deuil et les membres sont priés de se lever pour honorer la mémoire des membres disparus.

LE FONDS DES VUILLE



Point 5: Nomination du comité. Sylvin remercie Claude Vuille, président sortant, pour ses 22 ans de présidence. Il lui remet une attention et Claude est chaleureusement applaudi. Selon l'article 5 des statuts, il est procédé à la nomination du comité pour les 2 prochaines années. Comme aucun changement n'est à noter et qu'il n'y a pas d'autres propositions, le président demande à l'assemblée d'accepter la reconduction du comité. Le comité est réélu en bloc par un lever de main.

Le comité sera donc composé de:

1. Sylvin, président
2. Cédric, vice-président
3. Jean-Michel, caissier
4. Jean-Daniel, secrétaire
5. Roger, assesseur
6. Gérard, assesseur
7. François, assesseur
8. Claude, assesseur

Point 6: Reddition des comptes. La parole est donnée au caissier. Les comptes accusent aux recettes générales 11'190.70 Fr. Aux dépenses générales 8'517.95 Fr. Ce qui donne un solde en caisse de 2'672.75 Fr. Une augmentation de capital de 543.35 Fr est à noter.

Point 7: Rapport des vérificateurs. Jean-Claude, Philippe et André ont reconnu les comptes exacts et prient l'assemblée de les accepter. Celle-ci les approuve par un lever de main.

Point 8: Divers. Le président annonce que le musée régional de la Sagne sera ouvert sitôt après l'assemblée. Cette année, se tient une exposition intitulée « Drôles d'oiseaux ». Monsieur Huguenin, conservateur du musée, est remercié pour sa collaboration.

Le président présente son fils Thoma qui nous fait le plaisir d'être parmi nous. Thoma, artiste contemporain reconnu, fait don d'une de ses œuvres au Fonds des Vuille. Celle-ci sera exposée au musée.

Thoma nous parle de sa vie d'artiste puis il est chaleureusement applaudi.

LE FONDS DES VUILLE



Point 9: Répartition.

41 membres sont présents à l'assemblée et 3 nouveaux membres se sont inscrits. Le total est donc de 44 membres pour la répartition. La somme de 30 Fr. est proposée par le comité. Chacun est invité à retirer sa part à l'appel de son nom et à attendre dans le calme le verre de l'amitié. Le président souhaite une bonne rentrée chez eux aux membres et leur donne rendez-vous le jeudi 30 mai 2019 pour la prochaine assemblée générale.

L'assemblée est levée à 16h00.

Le secrétaire, Jean-Daniel Vuille